



ÉDITO du maire

Chères Vicomtaises, chers Vicomtais,
En cette période de fin d'année, marquée par le temps des fêtes, permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter de joyeuses fêtes et une très bonne année 2019.

Que ces temps de joie, et bien souvent de retrouvailles en famille, procurent à tous espérance et optimisme pour l'avenir.

Je sais que le temps présent n'appelle pas forcément à partager cet espoir mais j'invite chacun et chacune à croire dans cet avenir et je me permets, depuis ma modeste fonction de Maire d'une petite commune rurale, d'alerter nos autorités politiques nationales sur la situation de beaucoup de Françaises et Français qui aujourd'hui poussent un cri de désespoir, placés dans des situations qui les empêchent de voir cet avenir avec optimisme.

Mais il serait trop facile pour les élus locaux que nous sommes de nous placer simplement dans une posture de spectateur et de porter tel ou tel jugement sur l'action du gouvernement, sans nous impliquer dans cette construction d'un avenir, au plus près de nos concitoyens.

En ce qui concerne l'année 2018, celle-ci a été marquée tout d'abord par l'arrivée d'un grand groupe industriel dans notre commune, La Boulangère, poursuivant ainsi le développement de notre zone d'activités de La Folie, et qui apportera à terme près de 700 emplois. L'emploi est déterminant dans la construction d'un

AVENIR

bourg avec la rénovation du lotissement national des accessibles à ent urbain, la ts sont des

équipements sport dédiée

à la pratique du handball et des sports collectifs pour des publics empêchés, et deux terrains de tennis couverts à la place de l'actuelle bulle. L'accompagnement associatif et le développement des pratiques sportives sont indispensables au bien être individuel et collectif et nous nous devons de donner à nos clubs les moyens de leurs ambitions.

Un avenir commun ne se décrète pas. Il est le fruit d'une lente et juste construction collective, qui doit veiller à n'oublier personne, et permettre à chacun de voir son avenir avec optimisme.

Nous devons, en tant que collectivité de proximité, prendre notre part à cette construction ; toute notre part... mais pas plus que notre part !

C'est avec beaucoup d'optimisme pour notre commune et du fond du cœur que je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes et une très bonne année 2019.

Yannick DAVID
Maire

Vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération



sommaire

VIE MUNICIPALE p.02

VIE ÉCONOMIQUE p.05

ACTIONS SOCIALES p.05

CADRE DE VIE p.06

ENFANCE/JEUNESSE p.07

VIE ASSO./CULTURE & SPORT p.08

INFOS PRATIQUES p.11





C'est la note attribuée à la santé financière de la commune par l'association Contribuables Associés qui lutte depuis 20 ans contre le gaspillage de l'agent public.

EN 2019, LE BUDGET DE LA CHAIZE-LE-VICOMTE, C'EST :

8,7 MILLIONS D'EUROS

Qui se composent comme suit :



FONCTIONNEMENT

2,224 MILLIONS €



INVESTISSEMENT

6,076 MILLIONS €



AUTOFINANCEMENT

461 383 MILLIONS €

NOS PRIORITÉS BUDGÉTAIRES DEPUIS 2014 :

Des efforts de gestion...

- C'est une économie de **105 156.71 €** de charges réelles entre 2017 et 2018.
- Ce sont des charges de personnels contenues à 943 266.85€, soit **44.2% du budget** contre 52% pour les communes de notre strate.
- Une stabilité des taux d'imposition depuis 3 ans.
- C'est un maintien des subventions aux associations, soit **259 013.19 € par an** sans compter les mises à dispositions de matériels et de salles.



Pour maintenir un haut niveau d'autofinancement...

- Financer soi-même ses projets, c'est éviter d'alourdir la dette de nos enfants !
- C'est une **capacité d'autofinancement de 717 221 €** en 2018, soit 85 000 € de plus qu'en 2015 (graphique ci-contre).
- C'est une capacité de se désendetter en **5 années**.



Pour disposer d'un haut niveau d'investissement

ACTIONS EN FAVEUR DU LOGEMENT

QUARTIERS LES 4 SAISONS **94 000 €**

PROJET CIEUTAT **66 000 €**

LIAISONS DOUCES **90 000 €**

ACTIONS EN FAVEUR DU SPORT

COURTS DE TENNIS COUVERTS **600 000 €**

NOUVELLE SALLE DE SPORTS **2,2 MILLIONS €**

ZAC LES REDOUX **140 000 €**

LIAISONS DOUCES **90 000 €**

RÉNOVATION ÉGLISE SAINT-NICOLAS **2 MILLIONS €**

RÉNOVATION PARKING MOULIN ROUGE **300 000 €**

■ ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le parlement européen est la seule institution de l'Union Européenne élue au suffrage universel direct. Depuis 1979, les élections européennes ont lieu tous les 5 ans au même moment dans tous les Etats membres de l'Union européenne.



En 2019 en France elles auront lieu le dimanche 26 mai.

Principes généraux

L'inscription sur les listes électorales, même si elle est obligatoire, relève d'une démarche volontaire de l'électeur qui doit déposer lui-même sa demande d'inscription ou de modification.

Pour être inscrit sur la liste électorale, deux conditions cumulatives sont nécessaires :

- Avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques.
- Il faut également avoir une attache avec la commune, c'est-à-dire soit y être domicilié, soit y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y être contribuable depuis au moins deux ans.

Pour voter, il faut être inscrit ou avoir demandé son inscription sur les listes électorales de la commune jusqu'au 31 mars 2019. Et à compter de 2020, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant chaque scrutin.

Le répertoire électoral unique (REU) est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Il garantit que chaque citoyen est inscrit sur une et une seule liste électorale.

Situation des inscrits d'office à 18 ans :

Les jeunes qui ont procédé à leur recensement citoyen à 16 ans bénéficient d'une procédure d'inscription dite d'office lorsqu'ils atteignent l'âge de 18 ans sous réserve de remplir les conditions pour être électeur.

ATTENTION : EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE DU JEUNE DEPUIS SON RECENSEMENT CITOYEN, CELUI-CI DOIT ACCOMPLIR LES DÉMARCHES D'INSCRIPTION VOLONTAIRE.

VÉRIFICATION INSCRIPTION ÉLECTORALE :

- Pour savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire),
 - Pour vérifier que vous n'avez pas été radié,
 - Pour connaître l'adresse de votre bureau de vote,
- Vous pouvez utiliser le téléservice <https://www.service-public.fr> et suivre les onglets suivants :

Accueil particuliers >Papiers - Citoyenneté >Élections >Liste électorale, bureau de vote... comment vérifier votre inscription ?

LIEU DE VOTE :

La commune comptabilise 3 bureaux de vote ils sont tous situés à l'espace Loisirs des Grand'Maisons (derrière la mairie Impasse des Poètes)

Salle La Fontaine : bureau 1

Salle Ronsard : bureau 2

Salle du Foyer des Jeunes : bureau 3

CARTE ÉLECTORALE :

2019 correspondant à une année de refonte électorale, tous les électeurs à jour de leur inscription vont recevoir en avril-mai une nouvelle carte.

En cas de retour en mairie, elles sont mises à disposition au bureau de vote, sur présentation d'une pièce d'identité, seul document obligatoire pour pouvoir voter. Pour rappel, le nom du bureau, son numéro et l'adresse figurent sur la carte électorale.

■ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Comme chaque année, le Conseil Municipal a examiné les demandes de subventions aux associations qui en ont fait la demande.

Lors du Conseil Municipal du 12 mars, les montants suivants ont été attribués :

BÉNÉFICIAIRES	MONTANT
AMBIANCE VICOMTAISE	2 400 €
AMICALE LAIQUE VICOMTAISE	1 075 €
CHAISSY ACOUSTIC	648 €
LA CHAIZE FEC	4 260 €
LA ROCHE VENDEE CYCLISME	1 500 €
PÉTANQUE VICOMTAISE	130 €
REV	700 €
SPORTS ET LOISIRS VICOMTAIS	2 800 €
TENNIS CLUB VICOMTAIS	678 €
UCAV	700 €
MOTO QUAD	719 €
BODY CLUB	260 €
CHAIZ'THON	300 €



3ème FORUM INTERCOMMUNAL D'ASSOCIATIONS

**Samedi 31 août 2019
de 10h à 13h
Salle du Moulin Rouge**

POINT CENTRAL DE LA VENDÉE

En avril 2016, l'IGN (Institut National de l'Information Géographique) a annoncé que le Point Central de la Vendée est situé sur la commune de la Chaize-le-Vicomte (longitude : 1°17'52"O ; latitude : 46°40'29"8N).

Le Conseil Municipal des Enfants a développé un projet d'envergure pour valoriser ce point central de la Vendée. Répartis en 3 commissions, ils ont réfléchi à la façon de mettre en valeur le site :

- Matérialisation du Point Central en installant un mât avec panneaux directionnels
- Elaboration d'un circuit touristique en partant du point central
- Aménagement d'espaces conviviaux autour du point central
- Réalisation de panneaux sur les sites touristiques de la commune et de la Vendée

Les travaux sont réalisés en régie par l'équipe des Services Techniques.

Le mât est d'ores et déjà posé.

L'inauguration de ce projet est prévue courant mai.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Royaume des Insectes a retrouvé sa place !

Après quelques mois de repos au Centre Technique Municipal et une rénovation par le Conseil Municipal des Enfants, **le Royaume des Insectes a été réinstallé dans la Vallée des Impériales.**

Jean NICOU
Adjoint aux Affaires scolaires,
à l'Animation jeunesse et aux Affaires générales



AUTORISATION D'URBANISME

LA DÉCLARATION PRÉALABLE CERFA N° 13703*06

Les beaux jours arrivent, vous envisagez quelques travaux : abri de jardin, clôtures, piscine.... Il est souvent nécessaire de déposer une déclaration préalable en mairie.

Elle permet à l'administration de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation de travaux de faible importance.

Vous devez faire une déclaration préalable dans les cas suivants :

- construction d'un garage,
- d'une dépendance (abri de jardin...) entraînant la création d'une surface de plancher et/ou d'une emprise au sol nouvelle comprise entre 5 m² et 20 m²
- création d'une extension jusqu'à 20 m² de surface de plancher (ou 40 m² sous certaines conditions)
- travaux qui modifient l'aspect extérieur de la construction (changement de volets, des menuiseries, création d'ouverture...)
- travaux de ravalement et la pose de clôtures **seulement** si votre parcelle se situe dans le périmètre classé de l'église.
- Piscine de 10 à 100 m².
- ...
- Bassin moins de 10 m²

Il n'est pas nécessaire de demander une autorisation (**déclaration préalable**), **sauf si la piscine est située dans le périmètre classé de l'église**

Vous pouvez trouver l'imprimé : Cerfa 13703*06 sur le site www.service-public.fr.

N'hésitez pas à prendre rendez vous au service urbanisme qui vous expliquera comment constituer votre dossier.

Le délai d'instruction est de 1 mois, si vous habitez dans le périmètre classé de l'église le délai est de 2 mois.



Antoine REMBAUD
Adjoint à l'urbanisme,
aux Monuments historiques,
aux Réseaux et aux Chemins de randonnées



RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS



Depuis près de trois mois, les travaux de restauration se déroulent dans les meilleures conditions. L'église est réouverte au public. On peut entrer par la petite porte pour les cérémonies.

Le coq-girouette qui dominait l'église s'est envolé. Il sera remplacé par un nouveau coq, béni à Pâques. Il rejoindra plus tard la pointe du clocher - Et ne soyez pas surpris, les cloches ne sonneront plus pendant près d'un an !

Appel à dons, pour aider la commune dans la réalisation de ces travaux d'un coût élevé. En ligne ou par poste (des dépliants sont disponibles en mairie).

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-nicolas-de-la-chaize-le-vicomte>

Le don est déductible des revenus.

Le reçu sera émis par la Fondation du Patrimoine. D'avance merci.

Antoine REMBAUD
Adjoint à l'urbanisme,
aux Monuments historiques,
aux Réseaux et aux Chemins de randonnées



Annie HENRY
Conseillère déléguée
à la Culture et au Patrimoine



■ NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Le temps d'une nuit, le samedi 18 mai, le public est invité « au musée ».



À La Chaize-le-Vicomte, le Musée Ornithologique Charles Payraudeau, « Musée de France », sera ouvert de 19h à Minuit. Le Musée regroupe la collection du grand naturaliste vicomtais Charles Payraudeau ; 310 espèces d'oiseaux et 71 espèces de mollusques sont présentées au public. Profitez de la Nuit des Musées pour découvrir cette collection unique.

La visite sera commentée par Karine. Elle vous fera partager sa passion pour les oiseaux. **L'entrée est gratuite. Accès derrière la mairie.**



RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE :

Du mercredi au vendredi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Juillet-Août : du mercredi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

- le samedi et le dimanche après-midi de 14h à 18h.

Tarif : Adulte - 3 € (l'entrée est gratuite jusqu'à 18 ans). / Pour les groupes à partir de 10 personnes : 2 € par adulte

Annie HENRY

Conseillère déléguée
à la Culture et au Patrimoine



■ NOUVELLES ENTREPRISES

SAFTI

Linda VEZIN
Conseillère Indépendant
en Immobilier
07.80.44.98.03

LA MALLE AUX CISEAUX

Pauline BOURCIER
Coiffeuse à domicile
Prothésiste capillaire
06.64.84.70.10

Christine RAMBAUD-BOSSARD

Adjointe à l'Action économique, au
Commerce de proximité,
à la Communication, et au
Développement numérique
Conseillère communautaire



ACTIONS sociales

■ ESPACE ENTOUR'ÂGE

L'Espace Entour'âge est un lieu d'accueil pour les seniors et les proches aidants situé à La Roche-sur-Yon. Service public de La Roche-sur-Yon Agglomération, il intervient sur les 13 communes de l'Agglomération yonnaise.

Les services proposés :

• ACCUEIL - ORIENTATION

L'Espace Entour'âge vous accueille et vous informe sur toutes les activités de Prévention et d'Animation sur notre territoire. Il vous oriente et vous aide dans vos recherches.

• ACTIONS DE PREVENTION

L'Espace Entour'âge vous propose de nombreuses activités pour « vivre pleinement votre âge » et rester en santé : préparation à la retraite, remise à jour du code de la route, atelier d'écriture mémoire et transmission, gestion des émotions...

• ACTIONS D'ANIMATION

L'Espace Entour'âge propose ou vous oriente vers des animations pour sortir, se distraire, se cultiver, être en lien avec les autres : conférences, café Entour'âge, semaine bleue...

Pour les Personnes Isolées, Espace Entour'âge accueille, peut visiter à domicile, organise des rencontres conviviales...

Pour les Proches - Aidants, des formations, un rendez-vous mensuel « le Mercredi des Aidants », un entretien avec la psychologue, si besoin...

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

N° de téléphone unique : 02 51 24 69 81

PERMANENCES D'ACCUEIL :

du lundi au vendredi de 14h à 17h

ESPACE ENTOUR'ÂGE - LA ROCHE-SUR-YON

29 rue Anatole France - 85000 LA ROCHE SUR YON

Courriel : entourage@larochesuryon.fr



■ GOÛTER DES AÎNÉS

Après un goûter 2018 réussi avec le groupe des Bénévoles du Cœur et le Tabouret Vicomtais, nous avons de nouveau fait participer un groupe vicomtais en 2019, « Les Smarty's ».



Groupe très apprécié, les invités ont pu chanter et danser avec eux.

Nous avons eu la chance de mettre à l'honneur Madame BLAINEAU qui va fêter ses 100 ans et qui, malgré son âge, a valsé au rythme des Smarty's !

■ TRANSPORT SOLIDAIRE

Vous avez besoin de vous déplacer mais vous n'avez pas de moyens de locomotion.

Faites appel au transport solidaire !



Vous avez du temps et une voiture, pensez au transport solidaire.

Les bénévoles sont toujours les bienvenus et vos déplacements sont indemnisés

En 2018, la commune de La Chaize-le-Vicomte est la 1^{ère} commune de l'Agglomération après La Roche-sur-Yon à utiliser ce service ! Nous sommes heureux et fiers !

Pour tout renseignement appeler le service social au 02.51.05.87.83

NOUS COMPTONS SUR VOUS !

Lucie SOULARD

Adjointe aux Actions sociales CCAS
et à la Petite enfance



VOIRIE

Le parking salle du Moulin Rouge fait peau neuve.

Depuis sa création en 1989 le parking de la salle du Moulin Rouge n'a pas bénéficié de rénovation de surface. Cette dépense qui est devenue indispensable pour la sécurité de tous les utilisateurs est programmée sur le budget 2019 : un éclairage refait à neuf, un terrassement afin de répondre à la réglementation d'accessibilité, une finition de surface en enrobé, un cheminement piéton signalé et protégé, des stationnements car et bus, un sens de circulation ainsi que des parvis en béton désactivé devant les entrées de la grande et petite salle.

Les travaux du parking de la salle du Moulin Rouge nous permettent aussi de repenser l'accès à la zone de loisirs par la rue du Châtelier et l'allée des sports. Afin de ne pas confondre la circulation à travers un parking, il a été décidé de prolonger l'allée des sports sans passer par le parking et de mettre la rue du Châtelier en sens unique.

Les travaux d'éclairage sont réalisés en partenariat avec le SYDEV pour un montant de 40 861 € TTC.

Les travaux de terrassement et d'enrobé sont réalisés par l'entreprise Poissonnet TP Aizenay pour un montant de 202 938 € TTC.

La réception des travaux est prévue pour le début de l'été, tout est mis en œuvre en partenariat avec les entreprises pour que les travaux gênent le moins possible le bon fonctionnement des manifestations dans les salles.



Ouverture d'un chemin de randonnée oublié



Pour proposer un accès piétonnier à la forêt par des chemins, la municipalité en partenariat avec les associations Vicomtaises, Moto Quad Vicomtais et Running Loisirs Vicomtais, ont réouvert un chemin creux oublié depuis des dizaines d'années.

Cette ouverture a été possible grâce au travail d'une vingtaine de bénévoles des associations MQV et RLV qui sont intervenues afin de débroussailler et couper une végétation très dense sur 1200 mètres de long. Des clôtures ont aussi été mises en place afin de bien délimiter le chemin avec les parcelles voisines.

La municipalité remercie les membres des associations MQV et RLV pour le travail effectué lors de cette journée mais aussi tout au long de l'année par le MQV qui entretient de nombreux chemins pour la bonne organisation de la randonnée moto du Téléthon.



Attention ce sentier reste un chemin creux, et est donc accessible seulement à des marcheurs avertis.

C'est l'occasion de rappeler que la forêt de La Chaize n'est pas domaniale mais privée, donc la plupart des chemins sont privés ; il est totalement interdit de les emprunter sans autorisation ; seuls les sentiers balisés et les chemins signalés par un panneau « chemin communal » sont autorisés.

Franck RAUTUREAU
Conseiller délégué à la Voirie
et aux Bâtiments publics



CHEMIN DE RANDONNÉE DE L'ÉGLISE À LA VALLÉE VERTE



Dans le cadre des travaux de l'église, l'accès en façade est condamné.

Afin de permettre de continuer à emprunter le chemin de randonnée allant de l'église vers la Vallée Verte, une déviation a été mise en place et une passerelle a été posée.

Antoine REMBAUD
Ajoint à l'urbanisme,
aux Monuments historiques,
aux Réseaux et aux Chemins de randonnées



PAYSAGE DE NOTRE COMMUNE

Une année riche de lauréats.

Le passage du jury a permis encore cette année encore, une belle sélection de maisons et jardins.

Un passage dans les villages où nous découvrons des jardins, verts, fleuris et arborés.

Dans le centre-bourg, les paysages sont différents, avec de plus petites parcelles et des jardins plus contemporains. Moins de végétation, avec des réalisations plus minérales « dans l'air du temps ».

Félicitations à toutes ces familles pour leur participation à l'embellissement de notre commune.



Nathalie CHUPEAU
Adjointe à l'Environnement
au Développement durable
et aux Espaces verts



■ ARC-EN-CIEL VICOMTAIS



L'association Arc-en-Ciel Vicomtais organise l'accueil de loisirs. « Arc-en-Ciel Vicomtais » est composée d'une équipe de six animateurs, un agent d'entretien et un directeur, qui accueille les enfants de 3-12 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Plusieurs séjours sont organisés durant l'été pour les enfants de 3-12 ans et notamment un séjour pour les jeunes collégiens de 6^{ème} et 5^{ème}. Pour ce dernier, un groupe de quinze collégiens s'est constitué pour préparer leur séjour, tant dans le choix du lieu et des activités qu'ils souhaitent faire mais également dans le financement de ce projet. Ils ont donc prévu des actions d'autofinancements pour leur séjour 2019. (NB : ce séjour est complet).

Les activités et animations proposées sont réalisées dans le respect du projet éducatif de l'association qui prône « le vivre ensemble » :

- Favoriser l'ouverture des activités en incitant la mixité et les liens intergénérationnels ;

- Permettre à l'enfant de vivre des temps de loisirs lors des mercredis, des NAP, et des vacances scolaires ;
- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant dans le respect des besoins et des différentes tranches d'âges ;
- Amener l'enfant à découvrir des activités variées suscitant sa curiosité en privilégiant sa sécurité dans l'environnement local ;
- Permettre à l'enfant de donner son avis et de faire des choix ;
- Renforcer l'apprentissage de la vie en collectivité, les notions de solidarité, de tolérance et en respectant les divers handicaps.

L'association Arc en Ciel Vicomtais c'est aussi des parents bénévoles qui cherchent de nouvelles personnes pour renforcer son équipe, dont un trésorier ou une trésorière.

L'engagement est libre et chacun offre son temps en fonction de ses disponibilités dans une ambiance conviviale avec le plaisir de rendre service aux familles de la commune.

Vous êtes motivé(e), vous avez besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec nous à l'adresse arcencielvicomtais@gmail.com

À VOS AGENDAS !

L'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire de l'association se dérouleront à l'Accueil de Loisirs le jeudi 25 avril 2019 à 20h00.

Nous vous présenterons le bilan de l'année écoulée et les projets à venir, dont les séjours d'été pour lesquels les pré-inscriptions seront possibles à la fin de l'assemblée générale.

■ ÉCOLE PIERRE PERRET

Cette nouvelle période a été marquée par les portes ouvertes qui ont permis aux élèves de montrer à leurs parents ce qu'ils avaient fait et aux nouvelles familles de prendre contact avec l'équipe enseignante.

Cette période aura également été sous le signe :

- des rencontres inter-écoles avec la lutte contre le racisme et les discriminations ;
- d'une nouvelle matinée « entraide » ;
- des rencontres sportives ;
- des spectacles musicaux et théâtraux ;
- de la prévention sur les drogues ;
- de la sensibilisation au développement durable et à l'importance de préserver l'eau ;
- des correspondances avec des pays étrangers (Togo, Mali, Grèce, Espagne et Chine) ;
- d'un rapprochement avec le collège : défi lecture CM2-6^{ème}, cours de chinois pour envisager une section bilingue dès la 6^{ème} et visite du collège ;
- de la participation au « Prix des Incorruptibles » ;
- des lectures d'adaptations de « Jack et le haricot magique » avec la production d'une œuvre collective ;
- des séances de piscine ;
- de la prévention routière ;

- de la formation de jeunes éducateurs sportifs ;
- du « Printemps des artistes » ;
- ...

Comme chaque année, le Carnaval est de retour ! Peut-être avez-vous eu le plaisir d'applaudir les élèves de maternelle pour leur traditionnel défilé dans les rues de la Chaize, le mercredi 3 avril.

Nous vous donnons rendez-vous, le vendredi 28 juin, à la salle du Moulin Rouge, pour notre traditionnelle fête d'école. Cette année encore, les élèves sauront vous surprendre et vous enchanter. Un dîner champêtre, organisé par l'Amicale Laique, clôturera la soirée.

En attendant, retrouvez-nous sur notre nouveau site internet : <http://passerelle2.ac-nantes.fr/ecolepierreperret85/>



INSCRIPTIONS

Se munir du carnet de santé, du livret de famille et du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée.

Inscriptions possibles à tout moment de l'année :

- si votre enfant a eu 2 ans avant le 31 décembre 2018 ;
- si votre enfant a 2 ans pour la rentrée 2019.

Les rentrées peuvent se faire en cours d'année. Pour prendre contact, appelez le 02 51 05 75 97.



■ ÉCOLE SAINT-JOSEPH

1 - La vie de l'école :

• Avec notre thème « 1001 pattes », les découvertes et les apprentissages sont riches grâce aux nombreux projets menés dans toutes les classes de l'école.

- Cette année, les élèves de maternelle ont fait carnaval le jeudi matin 28 mars, pour fêter la mi-carême.
- Ils sont ensuite allés visiter le Zoo des Sables d'Olonne le vendredi 5 avril pour terminer le travail réalisé en classe autour des animaux d'ailleurs.
- Dans le cadre de la semaine de la presse et en lien avec le thème des animaux, les CM1 de l'école ont eux réalisés un journal qu'ils ont nommé « Mille et une actus ». Il a été édité et distribué dans les classes et les familles de l'école.
- Les CM2 ont participé au « Congrès des jeunes chercheurs » le mardi 26 mars dernier à St Florent de Bois. Après de nombreux mois de préparation et d'expérimentation

ils ont pu présenter le fruit de leurs recherches et de leur travail et confronter tout cela avec d'autres élèves de CM du secteur. Ils ont aussi rencontré un chercheur venu spécialement à leur rencontre.

- Les élèves de la GS au CM2 sont allés à la rencontre des artistes le vendredi 22 mars dernier, dans le cadre de l'exposition du printemps des artistes.
- Et plein d'autres projets propres à chaque classe et à chaque cycle...

• **Les 27 et 28 mai prochain toute l'école vivra un temps fort.** Les élèves de la PS au CM2 seront mélangés pour participer à des ateliers sur les animaux en lien avec notre thème d'année : peinture, musique, jeux, lecture, visite du musée Payraudeau, sont au programme. Ce sera un riche moment permettant de développer toutes les intelligences et d'ouvrir notre école au monde qui nous entoure.

• **Le mardi 2 avril dernier** tous les élèves de l'école ont assisté au traditionnel mime de la semaine sainte, présenté par les CM2 de l'école.

• **Les élèves de CP-CE1 et de CE1-CE2** bénéficient en cette dernière période de séances à la piscine de St Florent des Bois.

• **Les élèves de CE2-CM1-CM2 participeront à CHANTEMAI** au Poiré sur Vie à la salle de l'Idonnière le jeudi 23 mai 2019 à 20h00. Ils sont en pleins préparatifs.

2 - L'APEL et l'OGEC :

L'OGEC poursuit ses investissements pour améliorer le confort de tous et la qualité des locaux.

Nous sommes en pleine réflexion pour réaménager le pôle des classes maternelles pour rendre notre école toujours plus attractive et accueillante. Nous ne manquerons pas de vous communiquer prochainement le fruit de cette réflexion. Les parents de l'APEL et de l'OGEC ont réalisé des manifestations qui ont permis de récolter des fonds qui serviront à financer les projets de l'école.

Tous ces travaux et ces projets montrent le dynamisme de l'école et des associations de parents d'élèves.

À NOTER : Notre traditionnelle Kermesse aura lieu le dimanche 7 juillet sur le site derrière la salle du Moulin Rouge.

INSCRIPTIONS :

- Inscription possible à tout moment de l'année.
- Scolarisation possible après toutes les vacances scolaires.
- Les parents des enfants nés en 2016 ou en début d'année 2017 peuvent prendre rendez-vous avec le directeur pour une présentation de l'établissement et de son projet. :

Tél. : 02.51.05.81.07
ou par mail : epmclv@wanadoo.fr



Jean NICOU
Adjoint aux Affaires scolaires,
à l'Animation jeunesse et aux Affaires générales



PASS'YON JUDO - SECTION VICOMTAISE

Venez découvrir le Taïso. « Une alternative ludique aux nombreux sports de remise en forme »

Le Taïso est une discipline qui s'adresse à un public large, sans limite d'âge, qui recherche un loisir axé sur la culture et l'entretien physique.

Les bienfaits du Taïso :

- Entretien cardio-respiratoire
- Amélioration de l'endurance
- Renforcement musculaire
- Equilibre et coordination
- Assouplissement et Relaxation



Section Vicomtaise

TOUS LES VENDREDIS DE 20h30 à 21h30 du 26/04 au 14/06/2019

Dojo Vicomtais - Espace du Marillet
La Chaize-le-vicomte

Offre découverte : 10 € les 7 séances (essai gratuit)
Tenue de sport : short, jogging, tee-shirt

Rappel des heures de cours des autres disciplines :

JUDO					JU JITSU
2014 / 2013	2012 / 2011	2010 / 2009	2008 / 2007	2006 et +	Ados adultes
Samedi 10h15-11h00	Samedi 11h00-12h00	Vendredi 18h00-19h00	Vendredi 19h00-20h30	Vendredi 19h00-20h30	Mardi 19h30-21h00

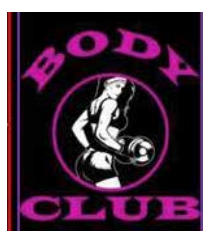
Renseignements et inscriptions pendant les heures de cours ou bien contacter Fabrice GARON (07 67 60 13 07) ou Laurent BABIN (06 74 03 87 42).

E-mail : judoclublachaize@gmail.com

Site internet : <https://passyonjudo.wordpress.com/>



BODY CLUB VICOMTAIS



Venez découvrir le Body Club Vicomtais !

Dans une ambiance et un décor très sympa, il vous propose :

- Du lundi au vendredi de 17h30 à 21h30 : la pratique de la musculation et de ses disciplines associées (culturisme), avec des programmes « débutant » ...
 - En juin, juillet, août et septembre : l'intersaison.
- Ces activités ont lieu dans la salle omnisports (petite salle à l'étage).

Les inscriptions se font toute l'année.

Le prix de l'adhésion est de 130 € pour un an.

Sont demandés : 1 photo d'identité, 2 enveloppes timbrées avec votre adresse et un certificat médical.

Bientôt, un système d'ouverture par carte magnétique !



Pour tous renseignements, appeler le : 06 61 81 90 06

AMICAL LAIQUE VICOMTAISE - HAPPY DANCE



Les danseuses de Happy Dance sélectionnées pour le concours régional.

Samedi 9 Mars, 12 danseuses âgées de 10 à 14 ans de l'association Happy Dance de l'Amicale Laïque Vicomtaise ont participé au concours départemental des rencontres chorégraphiques organisées par la Fédération Française de Danse.

Ces rencontres ont pour but de réunir danseurs et enseignants pour partager et vivre ensemble une expérience artistique chorégraphique. 28 groupes ont présenté leur danse devant parents et amis ainsi que devant un jury de danseurs professionnels réunis pour déterminer si les danseurs pouvaient poursuivre l'aventure au niveau régional.



Nos danseuses vicomtaises, avec leur thème « reflets et miroirs », ont vécu cette expérience avec enthousiasme et application, entourées par leur professeur de l'année dernière Albane Despres et les responsables de l'association qui ont veillé à leur faire vivre avant tout une belle aventure humaine.

A leur plus grande joie, les filles ont réussi à se sélectionner pour les rencontres régionales qui auront lieu le 5 mai à L'espace René Cassin à Fontenay le comte. **Bravo et bonne chance pour la suite. L'équipe Happy dance remercie ses couturières ainsi que les parents qui les suivent dans cette aventure.**

Pour la saison 2019-2020 Happy Dance propose une séance découverte le mercredi 26 Juin et pour les licenciés de cette année l'inscription sera prise en compte dès le mois de juin.

Renseignements : alvdanse@gmail.com,

Tessier Nadège: 06.85.95.33.84 - Facebook : [happy dance](#)

TENNIS CLUB VICOMTAIS

Le club de tennis en pleine modernisation !

Au printemps, le court de tennis extérieur, situé près de la salle omnisports, sera entièrement rénové.

L'année 2019 est également marquée par le lancement des travaux de la nouvelle salle de tennis, qui comportera 2 courts intérieurs contigus et un club-house.

Le club de tennis se réjouit de bénéficier de ces infrastructures qui permettront à davantage de Vicomtais, jeunes et adultes, de pratiquer le tennis, en loisir ou en compétition.

Le 11 mai, une journée anniversaire est organisée à la salle du Moulin Rouge, pour célébrer les 40 ans du club de tennis ! De nombreuses animations et un repas sont notamment au programme.

Une licence d'été est disponible, et donne accès à l'ensemble des courts de tennis durant l'été, de juillet à septembre !

Pour toute inscription ou renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Tennis club vicomtais, à l'adresse mail tennisclubvicomtais@gmail.com.



SPORTS ET LOISIRS VICOMTAIS HANDBALL



Le SL Vicomtais handball est un club sportif dans lequel ses adhérents sont fortement engagés. En effet, toutes les catégories se confondent lorsqu'il s'agit de faire vivre ce club.

Le SLV met également en place des formations telles que l'arbitrage pour veiller à former tous les joueurs(euses). Chaque bénévole travaille en adéquation avec les valeurs de ce club de handball, autrement dit le respect et le fairplay.

De plus, le SLV propose multiples événements comme des journées de découvertes handballistiques, des soirées à thème, la galette des rois, la soirée du club...

Cette année un événement tout particulier se greffe à ce programme ! Le SLV fêtera ses 50 ans le 25 Mai 2019 ! Pour l'arroser comme il se doit, une journée spéciale tournoi est organisée. Tout le monde peut y participer, des enfants aux parents. N'hésitez pas à vous inscrire pour venir vous défier en équipe dans ce sport collectif, et vous joindre à l'ambiance familiale de ce club.



FEC LA CHAIZE

Le Foot : ça se conjugue aussi au féminin !

Si vous n'en avez pas déjà entendu parler, sachez que la coupe du monde féminine de Football se déroulera en France du vendredi 7 juin au dimanche 7 juillet 2019.

Pour promouvoir cet événement international, et surfer sur la vague de la victoire des garçons en 2018, le F.E.C organise une après-midi d'accueil pour les jeunes filles qui souhaiteraient s'essayer à la pratique du football. Dans une atmosphère ludique et conviviale, nous leurs ferons découvrir ce sport collectif qui malgré les préjugés n'est pas réservé qu'aux garçons. **Lilou, Paolina, Flavie, Zoé et Manon, vous attendent donc le : MERCREDI 15 MAI 2019 DE 14H À 16 H**

Le F.E.C proposera également un moment de partage pendant cette coupe du monde avec la diffusion du premier match de l'équipe de France féminine contre la Corée dans le club house du stade du Moulin rouge. Venez nombreux, elles ont aussi besoin de votre soutien !!! **VENDREDI 7 JUIN 2019 À 21 H**

Après une trêve bien méritée, nous nous retrouverons ensuite le **samedi 24 aout 2019 pour nos traditionnelles Moules/Frites**. Pour ceux qui voudraient éliminer les quelques kilos pris pendant l'été, le F.E.C organise **une course d'orientation inter-entreprise le vendredi 30 Aout 2019** à partir de 19h.

Suivront ensuite nos portes ouvertes du samedi 7 au samedi 14 Septembre 2019 pour les jeunes footballeurs en herbe. La saison commencera donc sur les chapeaux de roues. Au plaisir de vous voir au stade du Moulin Rouge !



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Du nouveau à la bibliothèque !



La bibliothèque de La Chaize-le-Vicomte est entrée dans le Réseau des Médiathèques de l'Agglo Yonnaise.

Ce sont bien des avantages pour les lecteurs :

- accès à toutes les médiathèques de l'agglo,
- la gratuité partout et pour tous,
- une offre plus large : exemple : la bibliothèque de La Chaize ne dispose d'aucun CD ou DVD... les abonnés pourront les trouver dans les autres médiathèques,
- accès en ligne à toutes les collections,
- possibilité de réservations en ligne,
- des quotas de prêt augmentés, ex. 5 livres (au lieu de 3) pour 3 semaines...

Les bénévoles de la bibliothèque doivent se familiariser avec un nouveau logiciel et sollicitent l'indulgence des abonnés...

Les animations, on continue !

A noter : la date du prochain **Café-Lecture, jeudi 16 mai à 14h45**.

Et pour les enfants, l'Heure du Conte reprendra en octobre.

Horaires d'ouverture

- Mercredi de 15h30 à 17h30
- Jeudi de 17h à 18h30
- Samedi 10h à 12h

Espace des Grands Maisons - derrière la mairie.

Infos régulièrement publiées sur le site :

<http://www.lachaizelevicomte.fr/fr/information/86899/bibliotheque>

Fermeture estivale du 14 juillet au 20 août inclus

AMBIANCE VICOMTAISE



Samedi 9 mars, ce sont près de 400 personnes qui se sont retrouvées Salle de Moulin Rouge pour un concert inédit d'Ambiance chorales (adultes et enfants), accompagnées de Chantevie du Poiré sur Vie.

La soirée, placée sous le signe de la solidarité, a été l'occasion pour nos 70 chanteurs de faire découvrir un répertoire régulièrement renouvelé.

Mais surtout, les bénéfices de la soirée sont intégralement reversés à l'association locale Les P'tits Doudous Yonnais. Association qui œuvre pour faciliter le passage des enfants au bloc opératoire. La générosité et le soutien de la municipalité permettent aux P'tits Doudous Yonnais de récolter 1 000 € pour cette soirée. Merci à tous !

Par ailleurs, les élèves d'Ambiance Vicomtaise sont désormais lancés dans la préparation de la Fête de la Musique annuelle. Pour cette manifestation, professeurs et élèves conjuguent leurs talents pour des interprétations inédites, des duos et des groupes d'une journée... espérons-le, placée sous le soleil de l'été.

Nous comptons sur votre présence nombreuse pour les encourager, dimanche 23 juin en matinée.

Pour tout renseignement : ambiancevicomtaise@gmail.com
Thomas PASTOR (Président) : 06 31 52 82 23



ATELIER DÉCO

L'Atelier Déco propose deux activités.



Chacune a lieu une fois par mois environ, se déroule à 20 h salle du foyer des jeunes le mardi ou le jeudi, durée 2 heures, 2h30.

La première est l'art floral, encadré par Angélique, fleuriste. Une composition est proposée, les fleurs sont fournies, les techniques sont montrées, il n'y a plus qu'à faire ! Thèmes variés : charlotte, bouquet, sac, cadre, totem, ...

La seconde activité est le scrapbooking, proposé par Stéphanie. À chaque séance, un

nouveau projet, le matériel est fourni, on monte les pièces pour fabriquer un livret photos, un cadre, une décoration sur pied... On utilise différentes techniques : pochoirs, tampons, superpositions, collages, ...

Ouvert à tous, on peut s'inscrire à l'une ou à l'autre, ou aux deux.

Informations : 06 29 76 03 22 ou 06 34 63 44 15 - mail : sabine.parpaillon@laposte.net

ASSOCIATION VICOMTAISE DE JUMELAGE (AVJ)

Lors de l'assemblée générale du 1^{er} février 2019, Jean-Noël Violleau, président de l'AVJ, a dressé le bilan de l'année 2018, jalonnée de divers échanges et de nombreuses activités :

les cours d'anglais et de portugais, l'accueil des jeunes basketteuses, le voyage des Vicomtais à Sangalhos...

L'assemblée générale 2019 a procédé au renouvellement du tiers sortant de son Conseil d'Administration.

Conseil d'Administration 2019 :

- Président : Jean-Noël Violleau
- Vice-présidents : Joël Gendre et Christophe Grelier
- Trésorier : Jean-Luc Bossard
- Trésorier adjoint : Claude Guyonnet
- Secrétaire : Jacques Murail
- Secrétaire adjoint : Angela Couceiro
- Membres : Francette Bonnaud, Delphine Gautreau, Guillaume L'Hermite, Dalila Pelard, Luis Pessoa, Marie Pessoa-Magalhaes, Christian Rocq
- La mairie est représentée par : Annie Henry, titulaire et Béatrice Robion, suppléante.



L'année des cours d'anglais et de portugais se termine fin avril ; pour la prochaine rentrée « scolaire », les inscriptions sont prévues à partir de début septembre, mais des informations seront fournies dès le mois de juin pour les préinscriptions. Les cours sont de véritables échanges autour de la langue et de la culture de ces pays amis, et sont ouverts à tous, Vicomtais, Agglo-Yonnais ou Vendéens.

Nous attendons nos amis portugais en juillet : un groupe d'une vingtaine de membres de l'Association jumelle de Sangalhos sera présente du 5 au 9 juillet à La Chaize-le-Vicomte.

L'AVJ participera au prochain Forum des Associations le samedi 31 août.

Enfin, reprenez dès à présent la date de la prochaine édition de notre soirée portugaise: le samedi 12 octobre 2019.

ARTS ET PATRIMOINE VICOMTAIS



Ce début d'année a été marqué par deux événements importants pour notre association.



Le 31 janvier, l'AG annuelle qui regroupe de nombreux adhérents et qui dévoile les projets de l'année en cours.

Les 22, 23 et 24 mars, l'exposition « Le printemps des Artistes » a connu encore une fois un beau succès. Succès populaire puisque, sur trois jours, plus d'un millier de visiteurs ont parcouru les allées du Moulin Rouge. Succès artistique également, vu la qualité des œuvres exposées. **Un rappel : le vendredi 22, ce sont les enfants des écoles de La Chaize qui ont approché l'art et les artistes.**

Quand ce bulletin paraîtra, les adhérents auront découvert le musée Clémenceau de Moulleron-en-Pareds et le donjon de Sigournais. Le 11 mai, la chorale du conservatoire de La Roche-sur-Yon aura attiré les mélomanes en l'église de Thorigny.

Les Journées du Patrimoine de Pays, les 22 et 23 juin, se dérouleront à Bel Air et dans la vallée du Marillet. Le thème, « Naturellement durable », permettra de découvrir des expositions et la nature dans la vallée. Vous êtes tous invités à suivre les guides du parcours et à reconnaître les différentes espèces d'arbres, plantes et oiseaux. Le samedi soir, un repas sera servi au Logis de Bel Air.

Les inscriptions sont possibles auprès d'Alain de Beauregard, 06 09 14 75 05.

Enfin les habituelles balades contées historiques se dérouleront le vendredi 19 juillet et le vendredi 23 août. Les visiteurs parcourent les vieilles rues de La Chaize, avec des animations, danses, chants, saynètes évoquant les contes et légendes de la localité.

Ces balades gratuites animent le vieux bourg pendant l'été. Vous êtes tous invités au lieu de rassemblement à la salle Ronsard.

On peut toujours adhérer à l'association auprès des responsables, Michel Doguin, Jean-Maurice Calleau ou Daniel Brémand. Pour 5 €.

L'OUTIL EN MAIN



L'Outil en Main est une association qui a pour but d'initier les enfants, âgés de 9 à 14 ans, aux métiers manuels et du patrimoine.

La Vendée est couverte par 17 associations mais notre secteur géographique en est dépourvu.

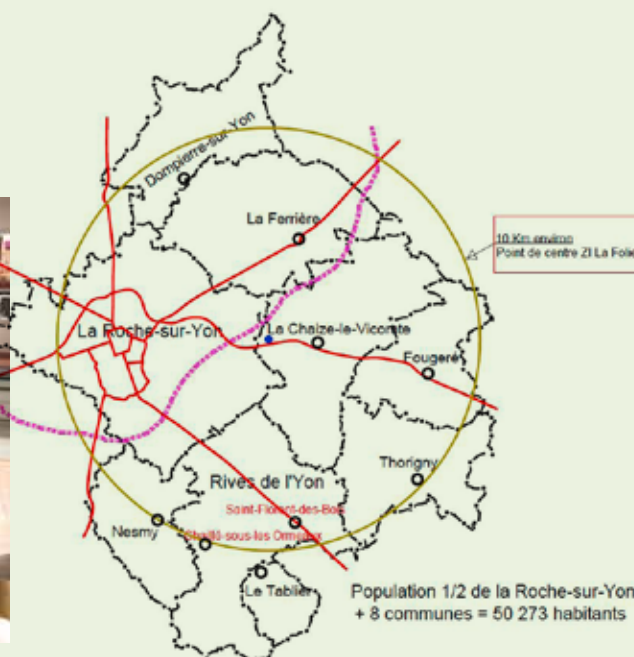
Une équipe de bénévoles de La Chaize-le-Vicomte recherche des retraités (retraitées) qui ont appris un métier manuel pour transmettre l'envie et la découverte des gestes appris à des jeunes enfants de 9 à 14 ans.

Nous avons le souhait de démarrer une association sur une partie de l'agglomération de La Roche-sur-Yon, Dompierre-sur-Yon, La Ferrière, Fougeré, Thorigny, Rives-de-l'Yon, Nesmy, Le Tablier.

Nous vous invitons à prendre contacts :

- Jean-Pierre LUCAS 07 71 14 37 53
- Hubert MORAND 07 77 16 23 55
- Gérard GILBERT 06 48 39 77 04
- Jean-Luc NOCET 07 81 00 29 34

Contact : oemlachaize85@gmx.fr
Rendez-vous sur notre site internet : www.loutilenmain.fr



■ UNC LA CHAIZE-LE-VICOMTE

Après une année 2018 bien rythmée, entre les commémorations du Centenaire de la Première Guerre Mondiale marquée notamment par une belle exposition qui a attiré de nombreux visiteurs, la remise du Drapeau du Devoir de mémoire à nos jeunes enfants élus du CME et l'attribution de la Légion d'Honneur à René Martin ainsi que la médaille militaire à Gilbert Roy, la section locale UNC-AFN de La Chaize-le-Vicomte poursuit en 2019 son engagement en faveur de la transmission de notre Histoire et de nos valeurs républicaines.



Forte de ses 117 adhérents, dont 49 AFN, 36 Soldats de France, 2 Opex, 28 veuves et 2 Sympathisants, la section locale UNC est ouverte à tous ceux qui veulent perpétuer la mémoire de ceux qui se sont battus pour notre Pays et nos valeurs mais également à tous ceux qui s'engagent au quotidien pour assurer notre sécurité : forces de l'ordre, sapeurs-pompiers...

Le Bureau renouvelé de l'association regroupe, autour de Joël Piètre son président, Bernard Grosse, vice-président ; Gilbert Ducept, trésorier ; René Rambaud, trésorier adjoint ; Claude Guibelin, secrétaire ; Aurélien Douillard, secrétaire adjoint et Claudette Bouchiaire, déléguée des veuves.

Prochain rendez-vous à la commémoration du 8 mai pour célébrer la fin de la Seconde Guerre en Europe.

Plus de renseignements auprès de Joël Piètre par mail joel.pietre@sfr.fr ou par téléphone au 06 64 27 42 47.

■ ADMR LA CHAIZE-LE-VICOMTE

Assemblée générale : le Centre de Santé Infirmier tiendra son assemblée générale le jeudi 13 juin 2019 à 16h dans ses locaux 2 Place du Champ de Foire.

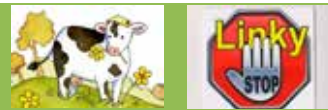
Education à la santé : la Journée Mondiale d'Education à la Santé, programmée annuellement, aura lieu cette année le dimanche 5 mai.

Le thème en sera « **l'importance de l'hygiène des mains** ». Le CSI de La Chaize-le-Vicomte relayera cette action au début du mois de mai. Des flyers sur ce sujet, qui concerne chacun et chacune d'entre nous, seront mis gratuitement à disposition au Centre.



CSI ADMR La Chaize le Vicomte
2 Place du Champ de Foire - 85310 La Chaize le Vicomte
admrcsi85310@wanadoo.fr - 02 51 05 70 55

■ ASGASSE



LES COMPTEURS COMMUNICANTS : LINKY - GAZPAR-EAU

Après avoir assisté à plusieurs réunions publiques l'ASGASSE met en garde contre ces systèmes et vous informe sur les raisons d'un refus du compteur Linky :

- **Économique :** nos 35 millions de compteurs en état de fonctionnement seront remplacés : ENEDIS va investir 5 à 7 millions d'€.
- **Écologique :** les compteurs démontés vont rejoindre la masse de déchets à traiter, de nouveaux matériaux seront nécessaires.
- **Technique :** en plus du courant habituel de 50 Hertz qui circule dans tous les câbles du logement le compteur Linky injecte des radiofréquences par CPL (Courant Porteur en Ligne) de 63 000 à 95 000 Hertz ce qui risque de produire des surtensions - courts circuits - incendies (non couverts par les assurances)
- Pour gérer le trafic informatif il faut des antennes relais en plus par grappes de logements plus des concentrateurs installés sur des poteaux électriques à proximité des maisons.
- ENEDIS peut réduire votre consommation en cas de pics - pourra aussi favoriser une

taxe sur les voitures électriques pour replacer la taxe sur le gasoil dans le futur !

- **Sanitaire :** notre santé et celle de nos enfants sont en danger : génère dans tous les fils électriques en continu des ondes électromagnétiques, ces rayonnements sont déclarés « potentiellement cancérigènes de catégorie B » par l'OMS ; ils accentuent le handicap des électro-sensibles et sont dangereux pour les cardiaques porteurs de pace maker.
- **Financière :** Linky plus sensible nous obligera parfois à changer nos contrats selon nos besoins.
- **Liberté individuelle :** ENEDIS en captant nos consommations détaillées par tranche de 30 minutes : types d'appareils - absence - pics de consommation... peut commercialiser ces données ce qui est une atteinte aux libertés individuelles.

Vous cherchez des appuis pour rédiger des lettres de refus : collectif.stoplinsky.gazpar.mouilleron85000@outlook.fr

■ INFOS pratiques

■ LOCALISATION DES DÉFIBRILATEURS DE LA COMMUNE



■ SAUV LIFE : L'APPLICATION POUR SAUVER DES VIES

Le SAMU 85 lance l'application gratuite pour smartphone SAUV Life !

Depuis le 4 février 2019, l'application « SAUV Life » est déployée en Vendée avec pour objectif d'améliorer le taux de survie des victimes d'arrêt cardiaque.

Comment ça fonctionne ?

Basée sur le **volontariat et la géolocalisation**, l'application permet de mobiliser - sur demande unique du SAMU - les citoyens volontaires et disponibles situés à proximité de la victime d'un arrêt cardiaque afin qu'ils débutent rapidement un massage

cardiaque, ou pour aller chercher un défibrillateur de proximité et le ramener le plus vite possible vers la victime.

Comment devenir citoyen volontaire SAUV Life ?

Les volontaires doivent télécharger l'application gratuite sur leur smartphone et s'inscrire sur l'application.

Tout citoyen motivé, même s'il n'est pas formé aux gestes de secours, peut s'inscrire sur l'application SAUV Life. En cas d'arrêt cardiaque, les études réalisées montrent qu'une action, même imparfaite vaut mieux qu'aucune action !

Aujourd'hui, seuls 40 % des Français sont formés au secourisme. Plus le nombre de volontaires inscrits sur l'application sera important, plus le nombre de vies sauvées sera élevé !



TRIBUNES

LA MAJORITÉ, LA CHAIZE 2020

Nouvelle année, nouveaux projets ! Traditionnellement, l'arrivée du nouvel an impose un bilan de l'année écoulée mais également une projection vers l'avenir.

A l'heure du bilan annuel, notre commune continue sa transformation ! **La rue du Moulin Rouge** s'est refait une beauté ; le terrain Cieutat se prépare à recevoir professions paramédicales et logements au cœur du bourg ; **la rénovation de l'Église** a pu débuter tandis que le programme de **la nouvelle salle de sports** a été validé. Sans oublier **les acquisitions foncières de la ZAC Les Redoux** ou les prochains travaux du **parking de la salle du Moulin Rouge**. C'est grâce à une gestion budgétaire sérieuse et quotidienne que cet ambitieux programme d'investissements de 2.8 millions d'euros s'est déployé durant 2018.

À VENIR

- **L'Hôtel de Ville** : L'année 2019 sera marquée par la réhabilitation de ce lieu afin de le rendre plus accueillant et moderne.
- **La rue du Moulin Rouge** : La commune a la fois l'ambition de rénover cette rue et de créer un espace public qui elle-même sera un véritable lieu de vie.
- **Le Château Payraudeau** : L'EHPAD souhaitant s'en séparer, charge à nous désormais de le protéger et d'imaginer ce qu'il pourra demain devenir.

Notre commune ne manque pas de projets comme vous le voyez ! Espérons que 2019 lève toutefois les incertitudes qui planent sur nos ressources, notamment pour les dotations d'Etat ou les compensations de la suppression de la taxe d'habitation. En attendant, toute l'équipe de « La Chaize 2020 » vous souhaite, ainsi qu'à votre famille, tous ses vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année !

L'OPPOSITION, LA CHAIZE ENSEMBLE

Minorité municipale de la Chaize le Vicomte

L'association la Chaize Ensemble distribue la nouvelle édition de son journal « La Lettre » Vous avez certainement découvert début avril dans vos boîtes aux lettres la nouvelle édition de « La Lettre info » de l'association la Chaize Ensemble. Distribuée à tous les Vicomtais et Vicomtaises, elle a pour objectif d'ouvrir la réflexion sur les futures échéances électorales concernant les municipales de 2020. Ces élections sont un moment important pour notre quotidien. La Mairie gère directement ou indirectement de nombreux services à la population, elle est également l'interlocuteur de proximité par excellence pour l'ensemble des citoyens. Le choix des élus qui la représente est déterminant, car ce sont eux qui fixeront les grandes orientations pour les 6 années à venir et seront garants des engagements qui auront été pris auprès de la population. Combien allouer à la voirie communale ? Quel budget pour les associations culturelles sportives éducatives, Comment gérer nos services publics locaux ? Comment mieux intégrer les acteurs et les citoyens dans la prise de décision de la municipalité ? Quelle politique environnementale ? ... Ce ne sont là que quelques sujets et thématiques parmi d'autres sur lesquels chacun doit s'interroger pour construire les propositions et les solutions concrètes aux problématiques du quotidien. Nous vous souhaitons une bonne lecture et serons heureux d'en débattre tous ensemble dans les mois à venir.

www.lachaizeensemble.fr

RÈGLEMENTATION EN MATIÈRE DE BRUIT

Les activités de bricolage, jardinage..., réalisées par des particuliers à partir d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage, ne peuvent être effectuées que pendant les tranches horaires suivantes :

- du lundi au vendredi : 08h30 - 12h00 et 14h00 - 19h30
- samedi : 09h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00
- dimanche et jours fériés : 10h00 - 12h00



LA SIRÈNE REMISE EN SERVICE

Vous l'avez peut-être déjà entendu, la sirène a été remise en service en ce début d'année 2019. Des essais ont de nouveau lieu mensuellement, le 1^{er} mercredi du mois à midi.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES (seules les naissances dont les parents ont donné leur autorisation figurent dans la liste).

Maigné Pauline.....	25/10/2018
You Victor.....	25/10/2018
Mérand Nina.....	15/11/2018
Brochard Alexis.....	11/12/2018
Sauger Gaspard.....	15/12/2018
Perrotin Matthias.....	18/12/2018
Bach Jean.....	18/12/2018
Nicolaizeau Augustin.....	28/01/2019



DÉCÈS

Thiriote Fernand.....	14/11/2018
Tabary Pierre.....	12/11/2018
Chagneau Thérèse veuve Micheneau.....	21/11/2018
L'Hostis Guy.....	26/11/2018
Riva Roveda Michel.....	22/12/2018
Penaud Madeleine veuve Soulard.....	06/01/2019
Raud René.....	15/01/2019
Belliard Marie épouse Menanteau.....	02/02/2019
Arnaud Gervais.....	07/02/2019
Gabrielle Joséphine épouse Curiello.....	21/02/2019
Dubois André.....	20/02/2019
Grelet Nathalie épouse Remaud.....	22/02/2019
Rabaud Maria veuve Rabillier.....	02/03/2019
Galipaud Sylvie épouse Poiraud.....	07/03/2019



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Lorsque vous constatez une panne d'éclairage public, n'hésitez pas à la signaler à la mairie.

Afin que nous déclarions l'incident au concessionnaire, merci de nous donner le numéro qui se situe sur le lampadaire qui ne fonctionne pas.



INTERDICTION DE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

En référence à l'arrêté n° 12 SIDPC-DDTM 627 (disponible en mairie), un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est interdit à toute période de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie.

Horaires de la Déchèterie

- Déchèterie de Thorigny : La Grolle
- Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre
- Les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h

LA MAIRIE

4, rue des Noyers
85310 LA CHAIZE-LE-VICOMTE
Tél. : 02 51 05 70 21 - Fax : 02 51 02 76 81
mairie@lachaizelevicomte.com
www.lachaizelevicomte.com



HORAIRES D'OUVERTURE

- Lundi et mercredi : 8h30 - 12h30 / 14h00 - 17h30
- Mardi et jeudi : 8h30 - 12h30
- Vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h00 - 17h00

